

# PERMANENCES FINANCES PUBLIQUES

À compter du **8 septembre 2021**

un agent des Finances publiques  
vous accueillera

**les mercredis après-midi de 14h00 à  
16h45**

dans les locaux de la Mairie  
de **Saint-Savinien**  
(16 rue Bel-Air)

**Y sera assuré un accueil généraliste comprenant les services suivants :**

- informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement des produits locaux,
- accompagnement numérique pour les démarches en ligne,
- aide à la déclaration des revenus,
- aide à la gestion du prélèvement à la source,
- informations sur les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière),
- faire une réclamation contentieuse,
- déposer une demande de remise gracieuse ou de délai de paiement,
- accompagnement au paiement en ligne (impôts, produits locaux, produits hospitaliers, amendes),
- aide pour l'achat en ligne de timbres fiscaux.